



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire de budget des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **17 décembre 2024 à 16h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Johanne Babin, Guy Boucher, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Norman St-Amour.

Le directeur général et greffier-trésorier Mickaël Tuilier est également présent.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1 Aucun
- 4. Finances**
 - 4.1 Aucun
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Autorisation de signature d'une entente avec l'employé numéro 420
 - 5.2 Abolition du poste de directeur du greffe
 - 5.3 Nomination d'une directrice générale adjointe
- 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Aucun
- 7. Loisirs, Culture et Vie communautaire**
 - 7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**
 - 8.1 Aucun
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
 - 9.1 Aucun
- 10. Divers**
 - 10.1 Aucun
- 11. Période d'information**
 - 11.1 Aucun
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

1. Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil. Les membres du Conseil municipal attestent avoir bien reçu l'avis de convocation dont Marie-Josée Dupuis qui a répondu au greffier qu'elle ne pouvait être présente.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 24-1217-493** Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. Administration générale

5.1 Autorisation de signature d'une entente avec l'employé numéro 420

- 24-1217-494** Attendu que l'employé numéro 420 est à l'emploi de la Municipalité depuis le 30 mai 2022 ;
Attendu que la Municipalité et l'employé numéro 420 sont disposés à conclure une entente afin de régler à l'amiable la fin d'emploi de l'employé en concluant une transaction et quittance ;
À ces faits, il est proposé par Marianne Dessureault et résolu à l'unanimité des conseillers :
- d'accepter la transaction et quittance prévoyant les modalités de fin d'emploi de l'employé numéro 420;
 - que le directeur général et greffier-trésorier soit et sont par la présente autorisé à signer pour et nom, de la Municipalité la transaction et quittance.

5.2 Abolition du poste de directeur du greffe

- 24-1217-495** Attendu que le souhait du conseil municipal de réaliser une réorganisation à la direction générale ;

Attendu que le poste de directeur du greffe avait été créé en 2022 en lieu et place du poste de directeur général adjoint ;

Attendu que les finances municipales actuelles ne permettent pas d'avoir ces deux postes simultanément dans l'organigramme;

À ces faits, il est proposé par Guy Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers d'abolir le poste de directeur du greffe.

5.3 Nomination d'une directrice générale adjointe

- 24-1217-496** Attendu le souhait du conseil municipal d'effectuer une réorganisation à la direction générale ;

Attendu le souhait du conseil municipal de soutenir le directeur général par l'embauche d'une directrice générale adjointe – greffière-trésorière adjointe ;

Attendu que la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe assurera les fonctions du directeur général greffier-trésorier lors de ses absences ;

Attendu que cette embauche assurera une meilleure résilience organisationnelle de la Municipalité ;

À ces faits, il est proposé par Johanne Babin et résolu à l'unanimité des conseillers :
- De nommer madame Justine Savoie, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe;
 - D'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité un contrat de travail d'une durée de 3 ans.

12. Période de questions

Aucune



13. Fermeture de la séance

24-1217-497 Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 16h34.

Joé Deslauriers
Maire

Mickaël Tuilier
Directeur général et
greffier-trésorier